

**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 février 2013**

Membres en exercice : 16  
Membres présents : 14  
Membre absent : 1  
Votants : 15

Date de convocation : 10 janvier 2013

Le dix-sept janvier deux mil treize à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Claude CARTERON, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Claude CARTERON, Albert MECHINEAU, Jacky LABOUROT, Claude BOUE, André GIRAUD, adjoints au Maire, , Stéphane LEMOINE, Blandine PERTHUY, Serge JOSEPH, Laurence CHAUVET, Jean-Pierre DZIOBA, Daniel BRAUD.

ÉTAIENT ABSENTS : Thérèse LEMASSON (pouvoir à Claude CARTERON), Marie-Jeanne CAILLÉ, Christine LERAY (pouvoir à André GIRAUD), Thierry MÉNARD, Stéphane ENTEME (pouvoir à Albert MÉCHINEAU)

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Monsieur Stéphane LEMOINE

<b>01</b>	<b>Réhabilitation des réseaux d'assainissement – Rue des Moulins</b>
-----------	--

Monsieur le Maire rappelle qu'au cours de l'étude diagnostique du réseau des eaux usées, il a été constaté l'urgence de réaliser les travaux de réhabilitation du réseau dans la rue des Moulins.

Une consultation des entreprises a eu lieu avec des propositions selon des variantes :

- Dépose et repose de la canalisation, avec une réfection de la chaussée selon les préconisations du Conseil Général
- Réfection par éclatement et sans réfection de chaussée.

4 entreprises ont répondu à la consultation :

AUBRON MECHINEAU – SADE – EHTP - CHAUVIRÉ

Critères d'attribution :

**50 % pour la valeur technique décomposée comme suit :**

- 10 % pour les moyens humains et matériels pour réaliser les travaux de mise en œuvre
- 10 % pour la provenance des principales fournitures utilisées sur le chantier et références des fournisseurs correspondants
- 10 % pour le planning et le phasage des travaux
- 10 % pour la note indiquant les principales mesures prévues pour assurer la qualité du chantier, ainsi que le maintien des accès aux riverains et piétons
- 10 % pour la gestion environnementale, du chantier comprenant l'élimination des déchets, la réduction des nuisances du chantier (signalisation, circulation, protection, nuisances sonores..)

	Aubron Mechineau	SADE	EHTP	CHAUVIRÉ
Note sur 5	4.10	4.50	4.5	4.30

**50 % pour le prix des prestations**

	Aubron Mechineau	SADE	EHTP	CHAUVIRÉ
Offre de base HT	103 515.00 €	144 955.00 €	139 43400 €	140 695.00 €
Variante HT			82 212.20 €	

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de SADE avec la variante pour un montant de 82 212.20 € HT

<b>02</b>	<b>Extension de l'école</b>
-----------	-----------------------------

Monsieur le Maire rappelle que lors de la précédente séance du Conseil, la consultation des entreprises avait été déclarée infructueuse et qu'un nouveau projet dans le prolongement de l'actuel préau serait proposé.

Le nouveau projet n'a pas eu l'aval des enseignants, qui souhaitent le préau du premier projet. Une rencontre a eu lieu avec l'architecte et Monsieur ALLIAUME de l'école pour discuter et un accord a été trouvé.

Monsieur PIVETEAU nous a renvoyé les plans et le nouveau chiffrage, soit :

**PROJET INITIAL (estimatif avant la consultation des entreprises)**

Montant travaux TTC	279701.52 €
Subvention DETR	55 869.00 €
Subvention Conseil Général (40% du HT)	93 545.00 €
<b>Reste à charge de la collectivité</b>	<b>130 287.52 €</b>

**NOUVEAU PROJET (estimatif fait en référence à la consultation déclarée infructueuse)**

Montant travaux TTC	342 781.80 €
Subvention DETR	55 869.00 €
Subvention Conseil Général (40% du HT)	114 642.00 €
<b>Reste à charge de la collectivité</b>	<b>172 270.80 €</b>

**Soit une différence de 41 983.28 €**

Malgré l'augmentation du coût important pour la commune, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à poursuivre le projet tel qu'il est présenté et faire déposer un nouveau permis.

<b>03</b>	<b>Questions diverses</b>
-----------	---------------------------

- Monsieur LALLEMAND domicilié à Saint-Lumine de Clisson a fait une demande pour entretenir la parcelle communale ZE 33 qui se trouve située entre deux parcelles lui appartenant. Le Conseil Municipal donne son accord

Présentation du résultat de l'étude financière le jeudi 21 février à 19h00

Prochain Conseil jeudi 21 février 2013 à 20h30

Claude CARTERON		Serge JOSEPH	
Claude BOUÉ		Jacky LABOUROT	
Daniel BRAUD		Thérèse LEMASSON	
Marie-Jeanne CAILLÉ		Stéphane LEMOINE	Secrétaire de séance.
Laurence CHAUVET		Christine LERAY	
Jean-Pierre DZIOBA		Albert MÉCHINEAU	
Stéphane ENTEME	absent	Thierry MÉNARD	absent
André GIRAUD		Blandine PERTHUY	